



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Groupement d'Intérêt Economique
VIEILLISSEMENT ACTIF

www.gie-va.re



4 bd Doret 97704 St Denis Messag. Cedex 9 - Tél : 02 62 40 33 40



PREAMBULE

Un des axes de la Convention d'Objectifs et de Gestion conclue entre la CNAV et l'Etat pour la période 2014-2017, est d'accompagner les assurés tout au long de la vie dans une logique de service interrégimes .

Ainsi, la branche Retraite accentue le développement des actions de prévention à travers une coordination renforcée avec les autres régimes de retraite et la branche Maladie.

La coordination avec les autres régimes de retraite a été initiée depuis 2011 entre la CNAV, la MSA et le RSI. En 2014, ces 3 régimes de retraite ont élaboré une offre commune interrégimes pour la préservation de l'autonomie : « La retraite pour le bien vieillir » et ont déployé sur l'ensemble du territoire des structures locales interrégimes pour mettre en œuvre cette offre commune.

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement reconnaît l'action des caisses de retraite, organisées à leur initiative en interrégimes, en matière de prévention de la perte d'autonomie.

La coordination entre la branche Retraite et la branche Maladie se formalise à travers le plan Proximité Autonomie de l'Avancée en Age (P3A). Il formalise l'engagement de la CNAV et de la CNAMTS de coordonner leurs actions pour aider et accompagner les personnes âgées en risque de fragilité dans une démarche de promotion du « Bien vieillir », actif et en bonne santé.

A la Réunion, la dynamique inter régimes s'est concrétisée en 2014 par la création du Groupement d'Intérêt Economique « Vieillessement Actif » entre la CGSS (régime général et régime agricole) et le RSI de la Réunion.

Le GIE Vieillessement Actif a pour objet statutaire de : « *déterminer et mettre en œuvre, via des actions coordonnées, une politique d'action sociale concertée entre les différents organismes de protection sociale en matière de maintien à domicile des personnes âgées* ».

Cette dynamique inter régime poursuit notamment trois objectifs :

- développer l'information et le conseil sur le « Bien vieillir »
- développer des actions de prévention en individuel et en collectif en direction des publics ciblés, afin de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social
- anticiper la perte d'autonomie en accompagnant notamment des promoteurs dans la création « d'habitat intermédiaire », alternative entre le domicile et l'EHPAD.

En 2016, le GIE Vieillessement Actif poursuit et renforce les missions qui lui sont dévolues depuis sa création :

- la réalisation des évaluations globales de besoins à domicile
- l'accompagnement aux projets d'habitat intermédiaire
- le déploiement d'actions collectives de prévention.

Tout en impulsant une dynamique d'innovation à ses projets :

- la création d'un club silver Eco
- la conception d'une application numérique dédiée à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées à la Réunion.

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



EVALUATIONS GLOBALES DE BESOINS D'AIDE A DOMICILE

Les caisses de retraite, acteurs majeurs de la prévention de la perte d'autonomie, proposent à leur retraités un accompagnement personnalisé pour la préservation de leur autonomie et leur maintien à domicile.

Le GIE Vieillessement Actif réalise les évaluations globales de besoins à domicile auprès des retraités de la CGSS (régime général et régime agricole), d'EDF et de la fonction publique d'état. Depuis 2016, le GIE est également habilité à intervenir auprès des ressortissants du Régime Social des Indépendants.

Lors de cette évaluation (d'une durée d'une heure en moyenne), l'évaluateur (professionnel spécifiquement formé) et le retraité abordent ensemble l'intégralité des aspects du maintien à domicile :

- autonomie (grille AGGIR),
- fragilités (grille FRAGIRE),
- risques domestiques, adaptations du logement,
- messages de prévention,
- orientation vers des actions collectives, aides attribuées, etc.

Les caisses financent ensuite, sur les préconisations de cet évaluateur, un panel de services diversifiés pour répondre aux besoins identifiés : aide à domicile, portage de repas, téléassistance, aides techniques, adaptation de logement, etc.

En 2016, le GIE Vieillessement Actif a réalisé 635 évaluations :

- 534 retraités du régime général
- 86 retraités du régime agricole
- 7 retraités de la fonction publique d'état
- 8 retraités EDF



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

ACCOMPAGNEMENT AU PROJET D'HABITAT INTERMEDIAIRE

Parmi les missions phares au GIE VA figure l'accompagnement méthodologique (de l'étude de besoins préalable à la livraison du bâtiment) à destination des porteurs de projets d'habitat dit intermédiaire, en particulier les projets de MARPA - Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie - sur lesquels le GIE VA s'est spécialisé.

Ce concept, porté par la MSA, est particulièrement adapté aux personnes âgées en situation de fragilité ou d'isolement. Les résidents sont accompagnés par une équipe professionnelle qui coordonne l'ensemble des services, propose des activités axées sur le savoir-faire, les centres d'intérêt et le projet des personnes accueillies. Ce lieu accueille 24 résidents dans des logements privés. L'intergénérationnel y est également encouragé.

Dès 2014, la commune de Saint-André a montré son intérêt pour la création d'une MARPA sur son territoire, avec le soutien méthodologique du GIE VA. Ce projet de MARPA est le premier des DOM.

La réalisation d'une MARPA se décline en 3 phases :

- la phase préalable, qui vérifie les conditions essentielles à la réussite du projet
- la phase 1 « Etude de faisabilité et de préfiguration »
- la phase 2 « Etude du projet MARPA » qui consiste en la définition d'un pré-projet social ; d'un projet architectural et du montage juridique et financier de l'opération
- la phase 3 « Réalisation » qui correspond à la construction du bâtiment.

En 2016, la phase préalable a été conclue. Elle a consisté notamment en la signature des conventions de partenariat et d'assistance entre le GIEVA et la Mairie ; à l'identification et la localisation du foncier ; à la vérification de la structure du réseau médico-social ; et au diagnostic des indicateurs qui font pressentir des besoins d'une MARPA.

Au 31 décembre 2016, la phase 1 était en cours de réalisation. Cette phase comprend :

- une enquête de population,
- l'analyse de l'environnement médico-social,
- l'analyse du contexte institutionnel.

La livraison de la MARPA de Saint-André est prévue pour Mai 2019.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

ACTIONS COLLECTIVES DE PREVENTION

La politique de prévention des caisses de retraite s'appuie notamment sur la mise en place d'actions collectives de prévention dont l'objectif est de sensibiliser les retraités aux comportements de vie bénéfiques au « Bien vieillir ».

Ces actions peuvent traiter de la globalité du bien-vieillir ou aborder des thématiques spécifiques comme l'activité physique, la mémoire, la nutrition, etc.

Suite à son appel à projets lancé en 2015, le GIE VA a financé en 2016, en partenariat avec le Fonds de dotation Muta Réunion :

- **76 actions collectives**
- principalement sur 11 communes identifiées comme prioritaires par l'Observatoire des Fragilités (CNAV et CNAMTS).

Sur l'année 2016, plus de **1 300 retraités** ont ainsi pu bénéficier d'ateliers de prévention, de forums et de conférences sur les thèmes de l'équilibre / prévention des chutes, de l'aide aux aidants, de la nutrition et de l'activité physique adaptée.

Parallèlement, en vue de structurer à long terme une offre de prévention de qualité, le GIE VA a souhaité mettre à disposition des porteurs de projets (CCAS notamment) des modules de prévention et des modules de formations à l'animation normalisés, sur les thématiques de :

- **la Mobilité / Equilibre**
- **la Nutrition**
- **l'Habitat (module transversal)**
- **la Mémoire**

La démarche ATOUT AGE consistait ainsi à :

- concevoir des modules de prévention normalisés portant sur ces thématiques avec le concours d'experts et de professionnels du secteur
- définir des contenus et outils pédagogiques, agréés par ces experts
- mettre en œuvre ces modules au cours d'une phase de test auprès d'un panel de seniors
- capitaliser sur l'expérimentation en ajustant les contenus et les outils en fonction des retours des participants et des animateurs (format des ateliers, pédagogie utilisée, le rythme, contenu des ateliers, etc.).

Ces modules de prévention ont été élaborés avec le concours d'experts (Centre Hospitalier Universitaire de la Réunion et de Clermont-Ferrand, Société de Gériatrie et de Gérontologie de l'OI, Institut de Recherche pour le Développement, le Centre National de la Recherche Scientifique, Association Nationale des Cadres Communaux de l'Action Sociale) et plus de 30 représentants d'acteurs locaux (bailleurs sociaux, tissu associatif, CGSS, etc.).

En fin 2016, des appels à candidatures ont été lancés afin d'organiser le déploiement massif du programme de prévention Atout Age dès 2017, sur l'ensemble du territoire de la Réunion, avec une attention particulière sur les territoires fragilisés identifiés.

Les premières formations à l'animation de ces ateliers ont également débuté.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

CREATION D'UN CLUB SILVER ECO

Dans un contexte de vieillissement démographique, les nouvelles technologies permettent d'améliorer considérablement la qualité de vie des personnes âgées.

Pilier de l'innovation et de l'adaptation de la société au vieillissement, la filière Silver Economie représente un levier pour l'économie réunionnaise. Cependant, cette filière est à organiser et structurer, de manière à regrouper et fédérer toutes les entreprises agissant pour ou avec les personnes âgées.

Ainsi, afin d'encourager le développement de la Silver Economie à la Réunion, le GIE VA en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion ont lancé le Club Silver Eco Réunion le 09 juin 2016.

En effet, la Silver Economie offre de nouvelles perspectives auxquelles le GIE souhaite contribuer en tant qu'acteur majeur de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

De plus, le développement du marché de la Silver Eco se traduit par l'émergence ou le développement de nouveaux services, participant, in fine, aux politiques menées par le GIE en matière de prévention, dans le cadre du maintien à domicile et du développement de l'habitat dit « intermédiaire ».

Ce club a pour double objectifs de :

- ▶ produire de l'information et de l'animation en vue d'éclairer les prises de décision des acteurs (entreprises, associations, institutions) intéressés par le domaine de la Silver Economie et de faciliter les partenariats d'affaires,
- ▶ mais aussi d'encourager et de promouvoir l'ensemble des acteurs concourant au développement de ces nouvelles technologies (veille technologique, partages d'informations, d'expériences et d'initiatives, formation, groupements, coordination, appels d'offres/projet...).

En 2016, trois rencontres de type after work ont été organisées : le 09 juin 2016, le 08 septembre 2016 et le 06 décembre. Plus de 180 acteurs y ont participé.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

L'APPLICATION NUMERIQUE ATOUT AGE

La CGSS et le GIE VA ont souhaité construire avec le concours du comité d'experts Atout Age (CHU de la Réunion, Institut de Recherche pour le Développement, ANCCAS, etc.) une application digitale qui relayera entièrement les modules de prévention Atout Age déployés sur le territoire.

Il s'agira d'une part de proposer un continuum digital du programme Atout Age auprès des seniors ayant participé aux ateliers, et d'autre part de proposer à des seniors fragiles (non participants) des conseils Mobilité, Nutrition, Mémoire, Habitat etc., et les encourager à participer à des ateliers en présentiel.

Cette application, destinée à usage individuel, pourra également être utilisée par tout professionnel concerné par la prévention santé auprès de seniors (animateurs, aidants, professionnels de santé, ...).

La livraison de l'application numérique est prévue au 1er semestre 2017.

ELARGISSEMENT DU PROGRAMME ATOUT AGE

Afin de répondre aux mieux aux attentes des seniors réunionnais, d'autres thématiques de prévention compléteront le programme Atout Age, en collaboration avec le comité d'experts Atout Age :

- Un atelier « Sommeil »
- Un atelier « Le bon usage des médicaments »
- Un atelier « Aide aux aidants ».

EXPERIMENTATION D'UN PARTENARIAT AVEC UN BAILLEUR SOCIAL

Les bailleurs sociaux sont des acteurs importants de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien à domicile des personnes âgées.

Un bailleur social s'est particulièrement emparé de la question du vieillissement de ses locataires et a souhaité bénéficier d'un accompagnement spécifique du GIE VA. Ce partenariat se traduira notamment par l'expérimentation d'un parcours de prévention complet auprès de locataires de ses Résidences Personnes Agées.

PROJETS DE CREATION DE MARPA SUR D'AUTRES TERRITOIRES

Suite à la démarche de promotion de l'habitat intermédiaire par le GIE VA, certaines communes ont montré leur intérêt pour la création d'une MARPA sur leur territoire. Aussi, d'autres partenariats pour un accompagnement méthodologique seront engagés avec le GIE.

LE GIE VA, CENTRE DE FORMATION

Le GIE VA mène des actions de formation auprès d'animateurs chargés de déployer des ateliers de prévention Mémoire. Aussi, dès 2017, il sera référencé en tant qu'organisme de formation, dans le domaine de la prévention Santé pour les seniors.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent